

Justice, sécurité... (suite de la page 2)

fédéral demeure un objectif aussi important que la réduction du déficit...

L'alimentation et l'agriculture joueront un rôle de plus en plus important dans l'économie canadienne des années 80. Pour renforcer cette industrie, le gouvernement prévoit créer une Société canadienne d'exportation des produits agricoles qui sera chargée de trouver de nouveaux débouchés pour les produits canadiens. Un projet de loi sur l'importation des viandes sera en outre déposé pour assurer la protection des consommateurs aussi bien que des producteurs.

Le transport est un élément vital de toute stratégie industrielle. Mon gouvernement veillera à ce que le réseau de transport canadien soit capable de faire face aux défis économiques des années 80. Il considère que la production, le transport, la manutention et la commercialisation des céréales des Prairies constituent une priorité nationale. En conséquence, les services de transport ferroviaire et les installations portuaires seront améliorés. Il vous sera aussi demandé d'étudier de toute urgence une loi régissant le transport des produits dangereux.

Dans le domaine des pêches, la production canadienne devrait augmenter sensiblement au cours des prochaines années. Pour en faire profiter au maximum les pêcheurs et les entreprises de transformation du poisson, le gouvernement prendra d'importantes mesures pour relever la qualité du produit et en assurer une mise en marché ordonnée...

Sciences et technologie

Les ressources scientifiques et technologiques du Canada sont la clé même de notre compétitivité en tant que nation commerçante. Mon gouvernement encouragera un plus grand nombre de jeunes à poursuivre une carrière en recherche par le biais d'un nouveau programme d'emploi dans les domaines techniques et il incitera l'indus-

trie à intensifier ses travaux de recherche et de développement au Canada. Il réaffirme en outre son engagement de porter les dépenses au titre de la recherche et du développement à 1,5 p. cent du produit national brut.

Afin d'augmenter la capacité concurrentielle de l'industrie canadienne à l'étranger et de créer ainsi des emplois, mon gouvernement compte mettre sur pied une société nationale de commerce...

Dans le but d'améliorer notre régime de négociation collective, le gouvernement créera un Bureau d'information du travail chargé de fournir sur une base impartiale les données statistiques et les renseignements nécessaires aux négociations. Afin de permettre un nouveau départ dans les relations de travail qui prévalent aux Postes, ce ministère sera transformé en société de la Couronne...

La Loi sur l'examen de l'investissement étranger sera modifiée pour permettre de vérifier la façon dont les grandes sociétés étrangères s'acquittent de leur obligation d'apporter des avantages appréciables au Canada. Ces modifications rendront en outre obligatoire la publication des principales offres d'achat par des entreprises étrangères avant que le gouvernement ne décide si elles sont acceptables ou non. Le gouvernement prêter son concours aux entreprises canadiennes qui veulent racheter leur actif actuellement en mains étrangères ou faire concurrence aux sociétés désireuses de devenir propriétaires ou de prendre le contrôle d'entreprises canadiennes.

Un fédéralisme renouvelé

Pour raffermir la conviction des Canadiens que leurs institutions nationales sont en mesure de répondre à leurs besoins, mon gouvernement proposera un programme destiné à rendre le Parlement... plus sensible aux besoins de la population...

Pour satisfaire à son engagement de renouveler le fédéralisme, mon gouvernement relancera le processus de réforme constitutionnelle. Mes ministres prennent l'engagement de travailler au plein épanouissement des deux principaux groupes linguistiques du Canada et au développement des diverses cultures qu'on retrouve au pays. Mon gouvernement cherchera à inscrire dans la Constitution une déclaration des droits et libertés, y compris les droits linguistiques.

Une mesure législative sur la liberté d'information sera déposée pour élargir l'accès aux documents gouvernementaux.

Mon gouvernement déposera aussi un projet de loi visant à accroître le droit d'accès de l'individu à l'information que possède le gouvernement sur son compte et à mieux protéger la vie privée en restreignant davantage encore l'utilisation possible des renseignements personnels...

Une politique étrangère active

...Mon gouvernement entend avoir une politique étrangère active. Le Canada tablera sur les solides liens d'amitié qu'il a noués avec nombre de pays. Notre action internationale doit comporter, en particulier, l'engagement de rendre l'OTAN plus apte à assurer la sécurité de ses membres et à faire progresser la cause de la paix, et mon gouvernement est déterminé à s'acquitter de ses obligations...

Tout en reconnaissant qu'il a le devoir d'améliorer la sécurité de l'Alliance, le Canada ne peut oublier les dangers d'un holocauste nucléaire. Les tensions actuelles et la poursuite de la course aux armements ne font qu'aggraver ces dangers. Le devoir du Canada est clair. Mon gouvernement doit maintenir sa stratégie visant à étouffer la croissance mortelle des arsenaux nucléaires dans le monde. Nous devons prêter et nous prêterons notre concours aux efforts internationaux en vue de négocier des ententes sur des moyens vérifiables d'assurer le contrôle des armes et le désarmement. Nous chercherons à rallier les autres membres de la communauté internationale à cette cause qui touche la survie même des humains sur cette planète. A cette fin, un poste d'ambassadeur au désarmement sera créé au sein du ministère des Affaires extérieures...

Position du... (suite de la page 5)

En conclusion, je crois que nous devons tous nous rendre compte que les problèmes auxquels nous sommes confrontés, dans les domaines de l'économie, des affaires étrangères, du développement de notre pays et de nos échanges culturels, ne pourront être résolus que dans un Canada fort, non seulement sur le plan militaire, quoique cela soit très important, non seulement sur le plan économique quoique ce soit là un domaine vital, mais surtout dans le cœur des Canadiens. Le Canada doit être fort, non seulement par ses institutions, mais aussi par l'attachement de chaque citoyen au bien commun et à la volonté nationale...

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.